



CC Adour Madiran (Siren : 200072106)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Vic-en-Bigorre
Arrondissement	Tarbes
Département	Hautes-Pyrénées
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	15/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Frédéric RE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	Place Corps Franc Pommès
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	65500 VIC-EN-BIGORRE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	24 634
-----------------------------	--------

Densité moyenne 46,45

Périmètre

Nombre total de communes membres : 72

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
65	Andrest (216500074)	1 385
65	Ansost (216500132)	59
65	Artagnan (216500355)	530
65	Auriébat (216500496)	244
65	Barbachen (216500611)	48
65	Bazillac (216500736)	368
64	Bentayou-Sérée (216401117)	111
65	Bouilh-Devant (216501023)	21
65	Buzon (216501148)	81
65	Caixon (216501197)	362
65	Camalès (216501213)	394
64	Casteide-Doat (216401737)	164
65	Castelnau-Rivière-Basse (216501304)	642
64	Castéra-Loubix (216401745)	51
65	Caussade-Rivière (216501379)	98
65	Escaunets (216501601)	122
65	Escondeaux (216501619)	284
65	Estirac (216501742)	106
65	Gensac (216501965)	91
65	Hagedet (216502153)	45
65	Hères (216502195)	111
64	Labatut-Figuières (216402933)	171
65	Labatut-Rivière (216502401)	383
65	Lacassagne (216502427)	249
65	Lafitole (216502435)	463
65	Lahitte-Toupière (216502484)	277
64	Lamayou (216403097)	213
65	Laméac (216502542)	147
65	Larreule (216502625)	394
65	Lascazères (216502641)	332
65	Lescurry (216502690)	167
65	Liac (216502732)	198
65	Madiran (216502963)	439
65	Mansan (216502971)	45
65	Marsac (216502997)	231
65	Maubourguet (216503045)	2 273
64	Maure (216403725)	89
65	Mingot (216503110)	98
65	Monfaucon (216503144)	213
64	Monségur (216403956)	132

64	Montaner (216403980)	432
65	Moumoulous (216503250)	44
65	Nouilhan (216503300)	230
65	Oroix (216503417)	106
65	Peyrun (216503615)	102
65	Pintac (216503649)	24
64	Ponson-Debat-Pouts (216404517)	101
64	Pontiacq-Viellepinte (216404541)	182
65	Pujo (216503722)	672
65	Rabastens-de-Bigorre (216503755)	1 469
65	Saint-Lanne (216503870)	125
65	Saint-Lézer (216503904)	439
65	Saint-Sever-de-Rustan (216503979)	163
65	Sanous (216504035)	105
65	Sarriac-Bigorre (216504092)	285
65	Sauveterre (216504126)	165
64	Sedze-Maubecq (216405159)	240
65	Ségalas (216504142)	86
65	Sénac (216504183)	296
65	Siarrouy (216504258)	459
65	Sombrun (216504290)	207
65	Soublecause (216504324)	182
65	Talazac (216504381)	78
65	Tarasteix (216504399)	275
65	Tostat (216504464)	552
65	Trouley-Labarthe (216504548)	107
65	Ugnouas (216504571)	85
65	Vic-en-Bigorre (216504605)	5 091
65	Vidouze (216504621)	241
65	Villefranque (216504720)	78
65	Villeneuve-près-Béarn (216504761)	71
65	Villeneuve-près-Marsac (216504779)	111

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 35

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains <i>réseaux de chaleur bois</i>
- Autres énergies <i>chaufferies collectives bois; - création aménagement entretien et gestion d'une plateforme de déchetage et de stockage de bois (Vic en B)</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>Service Public d'assainissement non collectif.</i>

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales - élaboration d'un schéma directeur d'assainissement ; - extension, entretien et gestion du réseau de sentiers de randonnées.
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement obligatoire pour la communauté de communes car plus de 20 000 habitants
Sanitaires et social
- Activités sanitaires Création et gestion d'un centre de santé intercommunal (arrêté inter préfectoral n° 65-2021-12-02-00003 du 2 décembre 2021) : mise à jour des statuts de la CCAM.
- Action sociale Les actions sont définies par délibération du conseil communautaire (voir ci-contre intérêt communautaire)
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance Les actions sont définies par délibération du conseil communautaire (voir ci-contre intérêt communautaire)
- Maisons de santé pluridisciplinaires Les actions sont définies par délibération du conseil communautaire (voir ci-contre intérêt communautaire)
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire définies par arrêté du conseil et soutien aux activités commerciales communautaire)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs Les actions sont définies par délibération du conseil communautaire (voir ci-contre intérêt communautaire)
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire Les actions sont définies par délibération du conseil communautaire (voir ci-contre intérêt communautaire)
- Activités péri-scolaires sont listées dans la rubrique action sociale
- Activités culturelles ou socioculturelles Programmation culturelle de spectacles et de manifestations comprenant des activités sur plusieurs communes de la communauté de communes ou associant plusieurs services communautaires
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) Les actions aménagement de l'espace sont définies par délibération du conseil communautaire (voir ci-contre intérêt communautaire)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Transport scolaire transports scolaires (par le biais d'une convention avec le Conseil Régional).
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Elaboration de programmes locaux de développement et d'aménagement intercommunal ;

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Pour le périmètre de l'ancienne CC Adour Rustan Arros Sont considérées d'intérêt communautaire les voies communales bitumées SAUF celles figurant sur les tableaux joints en annexe à l'AP (situation au 31/12/2009). * Restent à la charge des communes : - la voirie communale non transférée - les éléments liés au caractère urbain des voies : le mobilier urbain, l'éclairage public, les ouvrages d'écoulement des eaux pluviales hors emprise de la voie, tous les travaux d'aménagement et d'embellissement urbain, création et entretien des places publiques, création et entretien des places publiques aménagées en parking. Pour le périmètre de l'ancienne CC Vic Montaner sont d'intérêt communautaire les voiries nouvelles desservant les équipements communautaires; Pour les communes de Castelnau RB, Hères, Madiran, Saint Lanne et Soublecause, sont d'intérêt communautaire la voirie communale et rurale goudronnée et les places de village. Ajout nouvelles voies d'intérêt communautaire (délibération du 27/10/2022 - cf définition IC, ci-contre).*

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

actions de développement touristique : contribution à l'amélioration de l'accueil et de l'animation touristique par le soutien aux activités et organismes sis sur le territoire.

Logement et habitat

- Politique du logement social

Les actions sont définies par délibération du conseil communautaire et/ou par arrêté préfectoral (voir ci-contre intérêt communautaire)

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Opérations de création et d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.)

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- NTIC (Internet, câble...)

- Techniques d'information et de communication : études et soutien technique en vue de favoriser l'accès; - Etablir et exploiter des réseaux de communication électroniques au sens du 3° et 15° de l'article L32 du code des postes et communications électroniques

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Gens du voyage : aménagement et gestion de l'aire d'accueil prévue au schéma départemental

- Autres

- Création et entretien du "sentier de l'Adour; - aménagement balisage et promotion d'un réseau de sentiers de randonnée inscrits au PDIPR; - gestion et développement d'outils de valorisation du patrimoine local utilisant notamment les outils multimédias; - aires de stationnement camping-cars et sites touristiques : Aires de camping cars de Vic en B, Andrest, Montanet et du Louet, sites du Lac du Louet (parcours de santé et de loisirs), du Castebieh et ancien prieuré de St Lézer, du Tir à l'Arc à Montaner, aire du Marmajou à Nouilhan. - Gendarmerie de Vic en B; -

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
65	SM de l'Adour Amont (200087328)	SM fermé	261 704
64	SM des trois collines (200088656)	SM fermé	24 844
65	SM départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés (200011732)	SM fermé	230 026

64	SM LA FIBRE64 (200081263)	SM ouvert	734 651
65	PETR du Pays du Val d'Adour (200051910)	SM ouvert	74 325
64	Agence publique de gestion locale (256404393)	SM ouvert	754 643

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)